

PRIX JOS BÉLANGER

présenté par



Ce prix est décerné à la mémoire du Dr Jos Bélanger, un médecin vétérinaire exceptionnel ayant pratiqué dans le domaine des grands animaux pendant plus de 40 ans dans la région de Plessisville.

En 1969, Dr Jos Bélanger fut l'instigateur et le tout premier président de l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVPQ). En 1972, il a été le signataire de l'entente permettant la création et la mise sur pieds du centre de distribution des médicaments vétérinaires, mieux connu sous le terme CDMV.

Dr Bélanger a toujours été activement impliqué dans sa communauté de pratique, que ce soit à l'AMVPQ, à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec ou sur des comités pour faire avancer la pratique et la profession. Il était un médecin vétérinaire, un bâtisseur, un visionnaire. Durant toutes ses années de pratique, de par son travail, il a fait rayonner la profession auprès du public québécois.

Le trophée Jos Bélanger est remis annuellement au médecin vétérinaire praticien s'étant illustré par son travail, son dévouement et son implication auprès de l'AMVPQ et de la profession tout comme Dr Bélanger l'a fait au long de sa carrière.

CRITÈRES

Le ou la médecin vétérinaire doit être membre de l'AMVPQ ou, pour celui ou celle qui a le statut de retraité, avoir été membre de l'AMVPQ avant la prise de sa retraite.

Par l'attribution de ce prix, le proposant* ou la proposante* souhaite rendre hommage à un ou une médecin vétérinaire ayant contribué de manière significative à l'AMVPQ ou à sa consœur DSAHR, de même qu'à la profession dans le domaine des grands animaux en général. Le prix est décerné à tous les ans.

**doit être âgé(e) de 18 ans ou plus*

LE DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

1. Formulaire de mise en candidature dûment rempli
2. Curriculum vitae ou biographie détaillée du candidat ou de la candidate
3. Une lettre de mise en nomination expliquant pourquoi le candidat ou la candidate répond aux critères de mise en nomination pour le prix. (maximum de trois pages recto en caractères d'imprimerie)

Le dossier de mise en candidature peut aussi comporter un maximum de deux lettres de soutien à la candidature provenant de collègues, de clients ou d'organismes (maximum de trois pages recto chacune, en caractères d'imprimerie).

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidatures sont attendues au plus tard le 12 août. Le conseil d'administration de l'AMVPQ sélectionnera le lauréat ou la lauréate du Prix Jos Bélanger. Le lauréat ou la lauréate du prix aura une plaque avec son nom apposée sur le trophée Jos Bélanger, ainsi qu'un cadeau personnalisé.

L'AMVPQ organisera la remise du prix lors du traditionnel banquet du samedi soir de son congrès annuel. Le lauréat ou la lauréate sera invité(e) gracieusement à ce banquet. Le proposant ou la proposante devra présenter le lauréat ou la lauréate et lui faire un discours hommage lors de cette même soirée.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Prix Jos Bélanger de l'AMVPQ

CANDIDAT OU CANDIDATE	
Lieu de travail (s'il y a lieu)	
Numéro de téléphone	
Courriel	
PROPOSANT OU PROPOSANTE	
Lieu de travail actuel (s'il y a lieu)	
Numéro de téléphone	
Courriel	

LA DATE LIMITE D'ACCEPTATION DES CANDIDATURES EST LE 12 AOÛT

Par l'attribution de ce prix, le proposant ou la proposante* souhaite rendre hommage à une ou un médecin vétérinaire ayant contribué de manière significative à l'AMVPQ ou à sa consœur DSAHR, de même qu'à la profession dans le domaine des grands animaux en général. Le prix est décerné à tous les ans.

Signature du proposant ou de la proposante : _____ Date : _____

FAITES PARVENIR LE DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE À L'ADRESSE SUIVANTE : amvpq@amvpq.ca

N'oubliez pas d'y inclure :

- Curriculum vitae ou biographie détaillée du candidat ou de la candidate
- Une lettre de mise en nomination expliquant pourquoi le candidat ou la candidate répond aux critères de mise en nomination pour le prix. (maximum de trois pages recto en caractères d'imprimerie)

Le dossier de mise en candidature peut aussi comporter un maximum de deux lettres de soutien à la candidature provenant de collègues, de clients ou d'organismes (maximum de trois pages recto chacune, en caractères d'imprimerie).